

311

8ème DIRECTION GENERALE

Léopoldville, le

2ème DIRECTION

ENSEIGNEMENT MOYEN ET SUPERIEUR

2ème SECTION

N° 822/

004517 12-2-60

OBJET : Parents sinistrés.

A Monsieur NSENGIYUMVA Déogratias
c/o Université Lovanium
LEOPOLDVILLE 11

Monsieur,

Monsieur le Vice-Gouverneur Général du Ruanda-Urundi me prie de vous informer que lors des événements, au Territoire du Ruanda, l'habitation de vos parents a été complètement détruite et que votre famille est réfugiée.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Minutée par :
H. CATRY
9.2.60

Dactylo. par :
A. WETE
11.2.60

LE GOUVERNEUR GENERAL,
P.O.
LE DIRECTEUR-CHEF DE SERVICE, J. AERTS,

Collat. par :

A. Nyanza
11.2.60

ML
11.2.60

1 parafe
1 signature



Léopoldville, le

Tél. 7501

UNIVERSITÉ LOVANIUM

LÉOPOLDVILLE XI

CONGO BELGE

Je soussigné, M. PLEVOETS, Secrétaire de l'Université Lovanium de Léopoldville certifie que Monsieur NSENGIYUMVA Deogratias, né à Muhondo, le 22 octobre 1931, a obtenu son diplôme de seconde licence en sciences économiques à Lovanium, le 3 mars '60 et qu'il désire jouir de la seconde partie de sa bourse de voyage.

Lovanium, le 2 avril 1960

Le Secrétaire de l'Université


M. PLEVOETS



*délivré par le service de
route le 4/4/60*
Casteyre

N^o 82/521
3.12.59

82

In
2.12.59

-2 XII 1959

congo leopoldville =

195102 rvl 33592 du treize octobre concernant nsengiyumva
deogratias reconnaissant contacter lovanium pour envisager envo
candidat a insee paris stop marche commun avoir decide lui octroyer
bourse etudes statistiques montant 6.500 frs ebelges par mois
duree dix mois plus ticket avion aller retour stop candidat pourra
eventuellement apres stage presenter memoire a sujet statistique
stop apres reception votre accord marche commun prendra dispositions
avec sabena pour tickets =

vandenabeele

$\frac{3}{12}$ *W*

82
27. XI 1959

Congo Leopoldville =
491226

mqwwy rvt 80/176707 octobre et vl 822/33592 du treize octobren

marche commun accorde bourse mr n s e n g i y u m v a deogratiass

sstop montant 65.000 f b pour 10 mois i n s e e paris stop

~~XXXXX~~//// billet avion sera mis a sa disposition sabena Leopld-

ville stop marche commun pas objection si candidat n avod pas

presente memoire stop sollicite coniez lovanium pour decision

marapide stop doit etre muni passeport et visa francais =

vandenabeele

Direction Générale
27. XI. 59

a

Telykoni H. l'Abbi Plewaets le 27/XI à 16.10.59

8ème DIRECTION GENERALE

Léopoldville, le

2ème DIRECTION

ENSEIGNEMENT MOYEN ET SUPERIEUR

2ème SECTION

N° 822/

029912 11. 9-53

OBJET : Voyage 2e
session
1958-1959.

A Monsieur NSENGIYUMVA Déogratias
RUSHASHI
par Kigali (Ruanda)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à titre exceptionnel, je vous autorise à rejoindre l'Université Lovanium, afin d'y subir les examens de la 2e session de l'année académique 1958-1959, par avion Sabena sur quota Colonie.

Je vous prie de vouloir bien vous présenter muni de la présente à l'autorité territoriale habilitée à vous délivrer une feuille de route et le(s) réquisitoire(s) nécessaire(s) au voyage de Kigali à Léopoldville.

Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Minutée par :
H. CATRY
9.9.59

Dactylo. par :
A. WETE
10.9.59

Collat. par :

H. Catry
10.9.59

LE GOUVERNEUR GENERAL,

P.O.

LE DIRECTEUR-CHEF DE SERVICE, J. AERTS,

Suite accord des Serv. d. Jour.
sur note 822/301 du 29.8.59

1 par
1 sign. s. l. pl.

Léopoldville, le 29.8.59

N° 822/301

NOTE POUR MONSIEUR LE SECRETAIRE DE GOUVERNEMENT

OBJET : Bourse voyage lieu de résidence-université de l'étudiant NSENGIYUMVA Déogratias (deuxième session).
Bourse voyage lieu de résidence-université pour les étudiants obligés de se présenter en deuxième session.

J'ai l'honneur d'attirer l'attention de Monsieur le Secrétaire de Gouvernement sur le cas de M. NSENGIYUMVA Déogratias, étudiant à l'Université Lovanium.

M. NSENGIYUMVA a suivi durant l'année académique 1958-1959 les cours de la 2e licence en sciences économiques mais est rentré à son lieu de résidence (RUSHASHI, par Kigali, Ruanda) sans avoir obtenu son diplôme de fin d'études.

L'intéressé qui a déjà bénéficié d'une bourse d'études et de voyage pour l'année académique 1958-1959 sollicite maintenant un réquisitoire pour un voyage Kigali-Léopoldville. Les textes en vigueur (arrêté royal du 30.10.58 et ordonnance 80/94 du 26.2.59) ne m'autorisent pas à réserver une suite favorable à cette demande.

J'estime cependant qu'il est conforme aux intérêts du pays d'aider cet étudiant à venir présenter ses examens de fin d'études à l'Université Lovanium en lui délivrant une feuille de route lui permettant d'effectuer le voyage Kigali-Léopoldville sur quota Colonie.

Si Monsieur le Secrétaire de Gouvernement marque son accord à cette procédure, je me propose d'adopter la même solution pour des cas semblables qui se poseront ultérieurement.

X

X X

D'autre part, plusieurs étudiants qui sont obligés de se présenter à la deuxième session d'examens s'adressent au Service de l'Enseignement du Gouvernement Général pour obtenir une feuille de route de leur lieu de résidence à l'Université.

Or, en application de l'ordonnance 80/94 du 26 février 1959, la feuille de route ne peut être délivrée par l'autorité territoriale du lieu de résidence du boursier, pour ce qui concerne le voyage lieu de résidence-université que sur le vu du document marquant accord définitif à l'octroi d'une bourse de voyage.

Comme, en application de l'article 4(5°) de l'ordonnance 80/94, l'accord définitif ne peut être donné que si l'intéressé a fourni une attestation d'inscription en qualité d'élève régulier au cours de l'année d'études pour laquelle l'intervention du Gouvernement est sollicitée, l'étudiant devant retourner à l'Université pour y présenter les examens de la deuxième session ne peut obtenir la feuille de route sollicitée.

Je propose cependant d'adopter dans ce cas la même procédure que celle qui pourrait être appliquée à M. MANGIYUMVA c'est-à-dire, délivrer à ces étudiants une feuille de route leur permettant d'effectuer le voyage sur quota Colonie. En cas de réussite de l'intéressé le voyage accordé serait considéré comme voyage aller accordé en application de l'article 10 (1°) de l'arrêté royal du 30.10.58; en cas d'échec, l'intéressé pourrait, s'il ne dispose d'aucune autre possibilité lui permettant de recommencer une année académique sans l'intervention du Trésor, être rapatrié également sur quota à son lieu de résidence.

X
X X

Je saurais gré à Monsieur le Secrétaire de Gouvernement d'accorder à ces questions le bénéfice de l'urgence vu que la seconde session d'exams débute déjà à l'Université officielle d'Elisabethville durant la dernière semaine du mois de septembre.

LE DIRECTEUR-CHEF DE SERVICE, J. AERTS,

Sé/ J. AERTS.

INTERVENTION DU GOUVERNEMENT DANS LES FRAIS
D'ETUDES . . . UNIVERSITAIRES 1958-1959

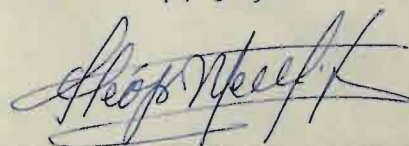
Je soussigné (1)
inscrit en (2) pour
l'année académique 1958-1959, à l'Université
.
désire continuer à bénéficier pour l'année académique précitée de
l'allocation qui m'a été accordée, soit une bourse de 20.000 F et
un prêt de 10.000 F (3)

Date et signature

Je soussigné (1) *Déogratias NSENGIYUMVA*
inscrit en (2) *2^{ème} licence Sciences Economiques* pour
l'année académique 1958-1959, à l'Université *Lovanium*
.
sollicite d'obtenir, en lieu et place de la bourse de 20.000 F et
du prêt d'études de 10.000 F (3) dont je suis bénéficiaire :
1°) une bourse d'études d'un montant de *24.000 F*
(en lettres *vingt quatre mille* F)
2°) un prêt d'honneur d'un montant de *12.000 F*
(en lettres *douze mille* F), que je
m'engage à rembourser à partir de la 2e année civile
suivant ma sortie de l'Université.

Date et signature

Leopoldville le 27 Avril 1959



-
- (1) Nom en lettres capitales et prénoms
 - (2) Faculté, année d'études
 - (3) Biffer éventuellement la mention inutile.

GOUVERNEMENT GENERAL
8ème DIRECTION GENERALE
2ème DIRECTION

ENSEIGNEMENT MOYEN ET SUPERIEUR
2ème SECTION

Léopoldville, le 22.12.58

N° 822/1785

TRANSMIS COPIE p.i. à Monseigneur GILLON,
Recteur de l'Université Lovanium, avec
l'assurance de ma considération la plus
distinguée.

OBJET : Bourse et prêt
d'études 1958-59.

A Monsieur NSENGIYUMVA Déogratias
c/o Université Lovanium
LEOPOLDVILLE 11

Monsieur,

Me référant à votre demande de bourse et prêt d'études pour l'année académique 1958-1959, j'ai l'honneur de vous informer qu'une bourse d'un montant de 20.000 F (vingt mille francs) et un prêt d'honneur d'un montant de 10.000 F (dix mille francs) vous sont alloués à titre d'intervention du Gouvernement dans les frais de vos études universitaires au cours de l'année académique 1958-1959.

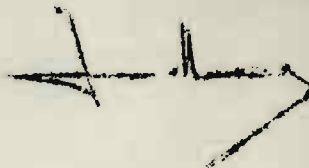
Un montant de 12.500 F vous sera versé incessamment, représentant le versement initial (5.000 F) et 3 versements de 2.500 F par mois pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1958.

Je rappelle à votre attention les dispositions du 3e alinéa du chapitre II des instructions provisoires du 28 août 1957 et vous invite à remettre dès que possible au Recteur de l'Université le document dont question in fine du formulaire de demande de bourse, relativement à l'année civile 1957 : déclaration de l'autorité territoriale relative à l'impôt de capitation ou déclaration du Service des Impôts indiquant le montant des revenus imposables.

Le montant de la partie de la bourse et du prêt afférente aux mois des 2e et 3e trimestres de l'année académique 1958-1959 (janvier 1959 à juillet 1959 inclus) sera liquidé mensuellement après réception de ce document.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur-Chef de Service, J. AERTS,



DEMANDE DE BOURSE ET PRET POUR ETUDES

UNIVERSITAIRES.

Je soussigné(e) (1) *Déogratias NSENGIYUMVA* ressortissant(e) du (2) *R.U.A.N.D.A.*
 nationalité: (2)
 titulaire du compte n° *933.413* à la Banque *du Congo Belge*
 fils (fille) de (3) *Lylvestre BULINGUFI* résidant au (4) *R.U.A.N.D.A.*
 né(e) à *M.U.H.O.N.D.O.* le *22.10.1929*
 inscrit(e) pour l'année académique *1958. 1959*
 en (année, faculté, groupe) *2^{ème} licence en sciences économiques*
 à l'Université Lovanium de Léopoldville

déclare ne pas doubler l'année d'études mentionnée ci-dessus et sollicite :

1°) une bourse d'études d'un montant de *20.000* Fr.
 (en lettres *vingt mille francs*)

2°) un prêt d'honneur d'un montant de *10.000* Fr.
 (en lettres *dix mille francs*)

prêt que je m'engage à rembourser à partir de la 2e année civile suivant ma sortie de l'Université.

Lieu et date : *Léopoldville le 30 juillet 1958*

Signature : *[Signature]*

(1) Nom et prénom en caractères d'imprimerie (2) Biffer la mention inutile
 (3) Nom et prénom du père (4) Pays de Résidence du père.

Je soussigné, Luc GILLON
 Recteur de l'Université Lovanium de Léopoldville
 certifie que M. *Déogratias NSENGIYUMVA*
 est inscrit comme étudiant régulier en (année, faculté, groupe)
2^{ème} licence en sciences économiques

L'intéressé ne double pas l'année d'études mentionnée ci-dessus.

Léopoldville, le 19.....

Le Recteur de l'Université,
 P.O. Le Secrétaire de l'Université,

[Signature]
 P. NICAISE.

PROVINCE DE
DISTRICT DE
TERRITOIRE DE

A T T E S T A T I O N

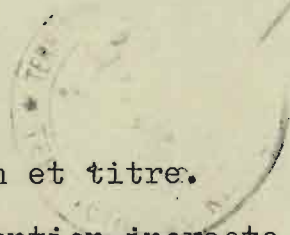
Je soussigné (1)..... *J. NYSSENS*
..... *Chambre Notaire du Congo et Kipali*
certifie par la présente que *BULIN SOFI*
.....
père tuteur (2) de **NSENGIYUMVA DEOGRATIAS** étudiant de.....
l'Université Lovanium de Léopoldville,
a été soumis à l'impôt de capitation en (2) .. 1957
soumis à l'impôt de capitation en ~~1957~~ en a été dispensé en vertu
de (2).....

Lieu et date..... *Kipali le 11-10-57*

Sigillum

Signature

- (1) Indiquer nom et titre.
- (2) Biffer la mention inexacte.



*Mo... de... de... de...
Le 11-10-57*
[Handwritten Signature]

GOUVERNEMENT GENERAL
8me DIRECTION GENERALE
2ème DIRECTION
2ème SECTION

Léopoldville, le 6 janvier 1958

N° 822/13

Objet : Bourses d'études
1956-1957.

Monsieur NSENGIYUMVA Deogratias
Etudiant à l'Université Lovanium
B.P. 2158
LEOPOLDVILLE

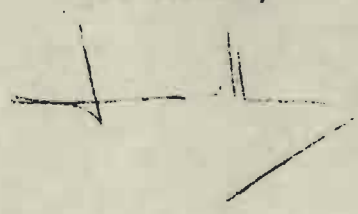
Monsieur,

Me référant à votre demande de bourse d'études pour l'année académique 1956-1957, j'ai l'honneur de vous informer qu'une bourse d'un montant de 20.000 F (Vingt mille francs) vous a été allouée pour couvrir les frais d'études au cours de l'année académique 1956-1957.

Conformément aux instructions en la matière, le montant de la bourse a été versé à Monseigneur GILLON, recteur de l'Université Lovanium, qui a fait les avances du fonds nécessaires aux études pendant l'année académique 1956-1957.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur-Chef de Service,
J. AERTS,



DEMANDE DE BOURSE D'ETUDE
ANNEE ACADEMIQUE 1956-1957

Je soussigné. *NSENGIYUMVA*. . *Diagnosticien*.
né à *Mubondo (Ruanda)* le *22 - 10 - 1931*.
état civil *célibataire*.
solicite par la présente l'octroi par le Gouvernement de la Colonie d'une
bourse d'étude de *20.000*. fr constituée par un don de *20.000*. fr
et un prêt de *.....*. fr afin de me permettre de poursuivre les études
de *deuxième spécialisation en services sociaux et Administratives*
à l'Université *Léopoldville*

Mes parents *BURINGUFI* *silviculteur* et *MUKAMULENZI* *Docteur*
qui ont charge de *huit*. enfant, disposent d'un revenu annuel
de (inférieur à) *12.000*. fr

Ce revenu ne leur permet pas de subvenir à la charge de mes études

Je vous prie de trouver en annexe :

l'attestation de l'Administration de Territoire de Mubondo

Fait à *Léopoldville*. le *21 juin 1957*



PROVINCE DE
DISTRICT DE
TERRITOIRE DE

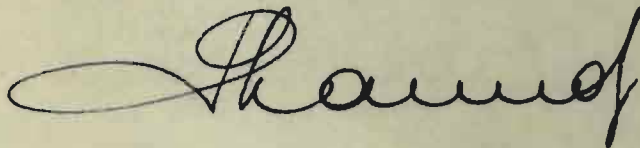
A T T E S T A T I O N

Je soussigné (1) Paul J. LANNON
Administrateur du Territoire de Kigali
certifie par la présente que BURINGUFI Sylvestre
père ~~tuteur~~ de NSENGIYUMVA Deogratias étudiant
de l'Université Lovanium de Léopoldville, jouit d'un revenu annuel ne dépassant
pas (2)
~~dépassant~~ (2)
cent cinquante mille francs.

Lieu et date Kigali, le 12/9/1956

Sigillum

Signature



- (1) Indiquer nom et titres.
- (2) Biffer la mention inexacte.

GOUVERNEMENT GENERAL
8ème DIRECTION GENERALE
2ème DIRECTION
2ème SECTION

Léopoldville, le 19.12.57

N° 822/1501.

Objet: Bourse d'études
1957-1958

A Monsieur NSENGIYUMVA Deogratias,
Etudiant à l'Université Lovanium
B.P. 2158
LEOPOLDVILLE.

Monsieur,

Me référant à votre demande de bourse d'études pour l'année académique 1957-1958, j'ai l'honneur de vous informer qu'une bourse d'un montant de 20.000 F (Vingt mille francs) vous est allouée pour couvrir les frais d'études au cours de l'année académique 1957-1958.

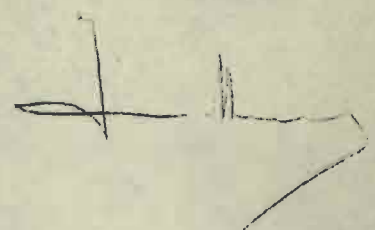
Un montant de 9.500 F vous sera versé incessamment, représentant le versement initial (5.000 F) et 3 versements de 1.500 F par mois pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1957.

Je rappelle à votre attention les dispositions du 3e alinéa du chapitre II des instructions provisoires et vous invite à remettre dès que possible au Recteur de l'Université le document dont question in fine du formulaire de demande de bourse relativement à l'année civile 1956: déclaration de l'autorité territoriale relative à l'impôt de capitation ou déclaration du Service des Impôts indiquant le montant des revenus imposables.

Le montant de la partie de la bourse afférente aux 2e et 3e trimestres de l'année académique 1957-1958 (janvier 1958 à juillet 1958 inclus) sera liquidé mensuellement après réception de ce document.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur-Chef de Service,
J. AERTS.

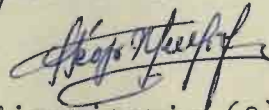


DEMANDE DE BOURSE ET PRET POUR ETUDES
UNIVERSITAIRES.

Je soussigné(e)(1) NSENGIYUMVA Deogratias ressortissant(e) du (2) RUANDA
Nationalité: (2)
titulaire du compte n° 933.413 à la Banque du Congo Belge
fils (fille) de (3) BURINGUFI Sylvestre .. résidant au (4) RUANDA
né(e) à MUHONDO le 22.10.1929
inscrit(e) pour l'année académique 1957.. 1958
en (année, faculté, groupe) 1ère licence en sc. économiques
à l'Université Lovanium de Léopoldville
déclare ne pas doubler l'année d'études mentionnée ci-dessus et sollicite :
1°) une bourse d'études d'un montant de 20.000Fr.
(en lettres vingt mille francs)
2°) un prêt d'honneur d'un montant de néantFr.
(en lettres néant)
prêt que je m'engage à rembourser à partir de la 2e année civile suivant
ma sortie de l'Université.

Lieu et date : Léopoldville le 6 Novembre 1957

Signature :



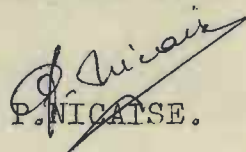
- (1) Nom et prénom en caractères d'imprimerie (2) Biffer la mention inutile
(3) Nom et prénom du père (4) Pays de Résidence du père.

Je soussigné, Luc GILLON
Recteur de l'Université Lovanium de Léopoldville
certifie que M. NSENGIYUMVA Deogratias
est inscrit comme étudiant régulier en (année, faculté, groupe)
1ère licence en sciences économiques
L'intéressé ne double pas l'année d'études mentionnée ci-dessus.

Léopoldville, le 13 NOV. 1957 19.....

Le Recteur de l'Université,

P.O. Le Secrétaire de l'Université,



P. NICAISE.

PROVINCE DE
DISTRICT DE
TERRITOIRE DE

Monsieur Balingufi est aussi le père de
l'Étudiant NSENGIYUMVA Scogratias.
L'original est annulé à la demande de
BUGYENSENGE Ignace, étudiant de première université générale

A T T E S T A T I O N

Je soussigné (1)..... *W. YSSENS J.*
..... *Président du Territoire de Kipali*
certifie par la présente que *BUGYENSENGE*
.....
père tuteur (2) de *BUGYENSENGE*
l'Université Lovanium de Léopoldville,
a été soumis à l'impôt de capitation en (2) 1955.....
soumis à l'impôt de capitation en 1955..... en a été dispensé en vertu
de (2).....

Lieu et date..... *Kipali le 10.10.55*

Sigillum

Signature

W. YsSENS J.
Président du Territoire de Kipali

- (1) Indiquer nom et titre.
(2) Biffer la mention inexacte.

PROVINCE DE
DISTRICT DE
TERRITOIRE DE

A T T E S T A T I O N

Je soussigné (1) J. NYSSENS
Adjoint tuteur du Territoire de Kipali
certifie par la présente que BULINSUFI Sylvain
père tuteur (2) de NSENGIYUMVA DEOGRATIAS étudiant de
l'Université Lovanium de Léopoldville,
a été soumis à l'impôt de capitation en (2) 1956
soumis à l'impôt de capitation en 1956 en a été dispensé en vertu
de (2).....

Lieu et date Kipali le 11-10-57

Sigillum

Signature



M. le tuteur de Kipali
LE CANTON
[Handwritten signature]

- (1) Indiquer nom et titre.
- (2) Biffer la mention inexacte.